

Note de service

DESTINATAIRES : Tous les utilisateurs du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITRICE : Chantal Normandeau, directrice régionale
Direction des ressources informationnelles de la Montérégie (DRIM)

DATE : Le 7 juin 2022

OBJET : **Cybersécurité**
Resserrements visant à bloquer certaines solutions non conformes de prise de contrôle à distance

La Direction des ressources informationnelles de la Montérégie appliquera au cours des prochaines semaines une série de resserrements visant à encadrer l'utilisation de logiciels de prise de contrôle à distance des postes de travail.

Cette action s'inscrit dans la démarche du Secrétariat du Conseil du Trésor visant à améliorer la posture de cybersécurité des organismes publics du Québec devant une augmentation mondiale des activités malveillantes sur Internet.

Ces mesures seront implantées progressivement au courant de l'été 2022.

Les utilisateurs employant des solutions d'accès à distance fournies par l'organisation et conformes, tel le « Téléaccès » ou le partage d'écran via « Microsoft Teams », ne seront pas impactés.

Les services ayant des ententes ou dérogations convenues avec la DRIM ainsi que les fournisseurs employant des solutions d'accès à distance fournies par l'organisation et conformes, tel le « Service-F », ne seront pas impactés par ce changement.

Nous vous remercions de votre collaboration.